

Varaville

Bulletin municipal de la commune de Varaville - n°48 - Été 2013



TRAVAUX ET PROJETS : PAGE 3



CULTURE : PAGE 13



CONSEILS SÉCURITÉ : PAGE 15

SOMMAIRE

- 3 Informations municipales**
- 6 Budget**
- 8 État civil**
- 9 CCAS**
- 10 Entreprise**
- 11 Activités estivales**
- 13 Culture**
- 15 Conseils Sécurité**
- 16 Associations**
- 24 Collecte des déchets**
- 26 Agenda**
- 27 Informations pratiques**

Directeur de la publication

Joseph LETOREY, maire de Varaville

Rédaction et coordination

Nathalie WEIBEL, Raphaël ALDROVANDI

Ont participé à la rédaction de ce numéro

Florence EVAIN, Agathe LEMOINE

Photos

Raphaël ALDROVANDI, Florence EVAIN,
Joseph LETOREY, Fabrice LORENCEAU,
Nathalie WEIBEL, X.

Conception et réalisation

Corlet Communication - 02 31 35 48 78
N°CG0528

Impression

Corlet Imprimeur
Imprimé sur papier
recyclé Cyclus



ÉDITORIAL

Parmi toutes les informations que les médias diffusent, il en est qui ne font pas recette auprès des foules et qui sont tout simplement oubliées.

Il en est ainsi de la réforme des collectivités territoriales. Sous ce titre peu aguicheur se cachent plusieurs lois qui vont modifier profondément nos relations quotidiennes avec les mairies.

De quoi s'agit-il ? Des compétences et de la représentativité des élus dans les communautés de communes. Les textes se succèdent et font l'objet de nombreux débats. Les nouvelles règles de la représentativité des élus dans les conseils communautaires prendront effet suite aux prochaines élections municipales, en mars 2014. Notre communauté de communes, la CCED s'est vu confier lors de sa création un certain nombre de compétences : assainissement, ordures ménagères, développement économique, équipements sportifs et culturels, petite enfance, gens du voyage. Lorsqu'une compétence est déléguée à la communauté de communes, les communes n'ont plus d'action directe sur le domaine concerné.

Aujourd'hui, les communes disposent d'un certain nombre de délégués qui les représentent au sein de la communauté. C'est ainsi que quatre délégués de Varaville participent aux diverses commissions, réunions de travail et conseils communautaires de la CCED sur un total de 29 conseillers. Ils œuvrent pour le bien public tout en défendant les intérêts de leur commune.

Les orientations de la loi vont dans plusieurs directions : un nombre de délégués en baisse dans les petites communes au profit des zones urbaines, des compétences en hausse pour les communautés de communes. C'est ainsi que les Plans Locaux d'Urbanisme seront établis par les communautés de communes, laissant aux délégués des zones urbaines, majoritaires, un rôle décisif dans l'aménagement des zones rurales.

Les petites communes se battent pour en retarder l'échéance avec une première victoire : le nombre de conseillers représentant les communes de la CCED sera maintenu pour le prochain mandat.

Pour la vie de la commune, le Plan Local d'Urbanisme est approuvé définitivement. Malgré de violentes attaques locales et courriers divers, la préfecture a rendu son verdict : aucune remarque n'était justifiée. Il s'ensuit une validation totale du PLU et les orientations d'urbanisme de la commune seront donc telles qu'elles vous ont été présentées lors des divers conseils municipaux et réunions publiques.

L'activité au sein de la commune n'en est pas moins animée. Les chantiers se succèdent : installation d'un columbarium dans le cimetière, fin des travaux de la rue des Bains et de la piste cyclable derrière le Grand Large, rénovation du chemin du Caillou, du chemin des Boursiers et de l'Orme Brûlé. Les noms de ces chemins des marais ne vous sont peut-être pas familiers. Après un hiver humide pendant de longs mois, leurs enrobés étaient particulièrement dégradés : leur réfection est désormais réalisée.

D'autres chantiers se préparent pour la rentrée. La communauté de communes agira dans le cadre de sa compétence « assainissement » en remplaçant les canalisations dans la rue Coty, depuis la mairie jusqu'au feu, ainsi que rue Général Leclerc jusqu'à la ferme du Home. Simultanément commencera l'effacement des réseaux de la rue Léon Pican, accompagné du passage de la fibre optique. Enfin, les travaux du centre médical démarreront également, face à la mairie. La rentrée s'annonce déjà bien chargée !

Aujourd'hui la saison estivale commence. Sauveteurs, animateurs du club de plage, gendarmes et policiers, agents d'accueil à l'office du tourisme, membres du comité des fêtes, bénévoles de la bibliothèque, tous ont travaillé afin de préparer une belle saison, afin de vous offrir le meilleur accueil et de vous proposer de nombreuses animations, toujours en parfaite sécurité.

Je remercie tous les élus, les employés, saisonniers, bénévoles pour leur dynamisme, pour leur travail. Ils s'investissent pour votre bien-être et pour vous permettre de vous ressourcer et oublier pour un temps les soucis quotidiens.

Je vous souhaite de bonnes vacances et un bel été.



**Le maire,
Joseph LETOREY**

LE POINT SUR LES TRAVAUX ET PROJETS



La rue des Bains

Cette petite rue reliant le square Varet à la plage est en passe d'être terminée. Après le remplacement et l'enfouissement des réseaux, après le changement des raccords en plomb et de conduites d'eaux usées, la rue est à nouveau recouverte d'un enrobé. Le cheminement piéton est accessible aux personnes à mobilité réduite et sera séparé de la route par des barrières, permettant à tous de se rendre à la plage en toute sécurité.

La fibre optique

Les travaux sont commencés. Une société a effectué les repérages sur place. Varaville et Cabourg sont « communes pilotes » pour cette tranche de travaux et seront donc équipées en priorité. Une réunion d'information a eu lieu le 23 mai à Cabourg, faisant suite à celle qui avait eu lieu à Varaville le 12 novembre 2012. C'est un investissement très important du Conseil Général qui assure une distribution jusqu'au domicile de chaque particulier. Ajouté à l'effacement des réseaux, ce sera un saut dans le 21^{ème} siècle.

Les chemins des marais

Trois chemins ont bénéficié d'une réfection totale cette année : les chemins des Boursiers, de l'Orme Brûlé et du Caillou. Les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions climatiques, ce qui a permis d'obtenir des enrobés de bonne qualité. Des subventions ont été accordées par l'État sur ces travaux. La continuité de la piste cyclable venant de Cabourg et se dirigeant vers Livarot, passant par le chemin de l'Anguille est ainsi assurée jusqu'à la stèle Guillaume de Normandie. Des aménagements d'accueil (table et bancs) ont été réalisés près de la stèle, où il est désormais possible de faire une halte. Les bennes se sont succédées sur les autres chemins afin de combler les trous apparus pendant l'hiver, et plus de 400 tonnes de cailloux ont été utilisées cette année. Le chemin de l'Anguille souffre aussi des hivers. Les berges ont été renforcées dans les endroits les plus endommagés, préparant une future réfection de la voirie.



Habillage des PAV et divers

Les points d'apport volontaire commencent à être habillés afin de réduire l'impact visuel sur l'environnement de tous. La CCED prend en charge une partie des factures, les ordures ménagères étant de sa compétence. D'autres travaux divers ont été réalisés par les services techniques :

- les toilettes de la bibliothèque et du terrain de boules sont refaites à neuf.
- la poissonnerie a bénéficié de travaux de remise en état. Des négociations sont en cours pour la vente de ce bâtiment à un commerçant qui pourrait s'installer dans les mois à venir.
- la piste cyclable et les sentiers de randonnée qui longent le Grand Large sont en voie de finition. Les travaux ont été retardés par la pluviométrie de l'hiver car le sol du chantier, proche des marais, ne permettait pas l'accès des engins. Le revêtement final de la piste cyclable, en sable stabilisé, demandait également des conditions climatiques favorables pour être mis en place. Désormais, place aux promeneurs et cyclistes, qui pourront profiter en toute sécurité du cadre typique des marais.



Habillage des points d'apport volontaire

La traversée du Home

La date de début des travaux sur la D514 est confirmée pour septembre 2013. Les travaux iront de la mairie jusqu'au feu, puis couvriront la rue Général Leclerc jusqu'à la ferme du Home. Les conduites d'assainissement et d'eau potable seront changées. Elles ont plus de 50 ans, sont en très mauvais état et des problèmes de plus en plus fréquents se produisent sur le réseau, allant jusqu'à des débordements d'eaux usées chez les particuliers ou dans les campings de la rue Leclerc. C'est la communauté de communes qui finance les travaux d'assainissement intégralement, le SIVOM de la rive droite de l'Orne* finançant pour sa part la fourniture d'eau potable. Ce gros chantier de plus de 1,2 million d'euros marquera le début des travaux de renouvellement des canalisations d'assainissement de la rue Coty. À la suite de ces travaux, une seconde intervention aura lieu, début 2014, afin de créer une piste cyclable rejoignant celle de Merville-Franceville. Le terre-plein central sera supprimé depuis la boulangerie jusqu'au feu afin de permettre cette création. La piste traversera le square Varet afin de rejoindre la rue Gossard puis la rue Pasteur. C'est le Conseil Général qui a en charge cette création et qui en assure le financement. La commune financera l'installation des giratoires, à la place du feu et devant la mairie.

*Le SIVOM de la rive droite de l'Orne est un syndicat s'occupant, entre autres, de la fourniture d'eau potable pour la commune. Basé à Ranville, il regroupe 11 communes (27600 habitants). Il gère également l'assainissement du bourg vers la station de Bavent, celui du Home étant assuré par la station d'épuration de la CCED située à Cabourg.

L'effacement des réseaux

La cinquième tranche d'effacement des réseaux commencera dès la rentrée et concernera la rue Léon Pican. Les études sont terminées. Là aussi, les câbles disgracieux vont disparaître, la sécurité et le bon fonctionne-



Piste cyclable longeant le Grand Large

ment seront au rendez-vous pour longtemps. Le niveau d'éclairage sera régulé de nuit de façon uniforme, permettant des économies d'énergie indispensables aujourd'hui. C'est le SDEC (Syndicat Départemental des Énergies du Calvados) qui a en charge cette mission d'effacement des réseaux. Après une étude préliminaire et une estimation de coût, les élus ont pris une première délibération. Il s'en est suivi une étude détaillée, des conventions avec les habitants et une seconde délibération des élus. Le montant des travaux restant à la charge de la commune est de 195 000 € : ce montant, comme tous les travaux réalisés par le SDEC, est facturé hors taxes et doit figurer dans le budget de fonctionnement de la commune. Il ne peut pas y avoir de « récupération de la TVA » puisque celle-ci n'est pas payée par la commune. Le Conseil Général apporte également une subvention pour ces travaux.

Le Golf

Les travaux à l'intérieur du club House sont terminés. Des portes et fenêtres neuves, une chaudière à basse température, un raccordement sur le réseau gaz, une cuisine entièrement refaite, respectant les normes sanitaires : c'est une mise à jour sans précédent qui s'est opérée sur ces bâtiments. Les délais ont été respectés et le restaurant « Le Fairway » a rouvert ses portes le 9 mars. À l'extérieur, sur le terrain, les travaux se poursuivent. Le circuit est l'attrait d'un golf et celui du Home a besoin d'être amélioré. Les terrains mis à disposition par la mairie vont être utilisés pour augmenter l'intérêt du parcours et ainsi l'attractivité du golf. Ces travaux sont pilotés par l'association du golf, en accord avec le syndicat du golf, composé d'élus des communes de Varaville et Cabourg.



Le RAM et centre médical

La petite enfance est une compétence de la communauté de communes de l'estuaire de la Dives. Elle comprend plusieurs services : halte-garderie, halte-jeux, bébés nageurs, bébés lecteurs, RAM... Qu'est-ce qu'un RAM ? Un Relais Assistantes Maternelles. C'est un endroit qui permet d'accueillir les enfants et les assistantes maternelles pour pratiquer des activités diverses, ayant pour but l'éveil des enfants. C'est aussi un endroit où une animatrice diplômée reçoit les parents et les assistantes maternelles afin de les aider, pour les uns, à trouver des assistantes maternelles et pour les autres, à trouver des enfants à garder. Le RAM a un rôle de formation, d'information, de conseil, d'assistance envers les parents et les assistantes maternelles. La grande majorité des assistantes maternelles du territoire de la communauté de communes est inscrite au réseau RAM de la CCED.

Actuellement, plusieurs sites accueillent les enfants : un point d'accueil à Dives-sur-Mer, le centre jeunesse de Cabourg, l'école de musique, le parc de l'Aiglon... Cependant, les locaux sont petits, mal adaptés, ne permettent pas les activités de plein air, et la CCED souhaitait y remédier. La commune de Varaville a proposé à la CCED d'aménager son relais assistantes maternelles sur une partie du terrain acquis par la commune

pour construire un centre médical, face à la mairie. Les deux projets seront réalisés par le même architecte, le cabinet Baetz et Chardin, dans un souci de cohérence et d'unité architecturale. Le bâtiment sera de plain-pied, avec deux accès, depuis la rue du Grand Hôtel ou le parking Piron. Aéré par des patios, il permettra de conserver une grande partie des arbres et une belle visibilité de la chapelle.

L'installation du RAM au sein du projet, envisagé en amont dès la consultation des architectes sous la forme d'une tranche conditionnelle, induit la nécessité d'une division administrative du terrain, une partie étant rachetée par la CCED. Le prix d'achat de la maison par la commune est de 352 000 € avec les frais de notaire. Une subvention parlementaire de 15 000 € a été accordée par Mme Ameline, députée du Calvados, pour soutenir le projet. Et la revente à la CCED d'une partie du terrain représentera 150 000 €. Le coût du terrain sera donc de 187 000 € net pour la commune de Varaville. La construction du RAM et son fonctionnement seront à la charge de la CCED.

Les travaux devraient démarrer à l'automne. Cette réalisation permettra de grouper deux types de services en une même opération : un pôle santé et un pôle petite enfance.

BUDGET

« Une bonne gestion, bien équilibrée ». C'est par ces mots que le percepteur a conclu la présentation de l'analyse budgétaire présentée au conseil municipal du 26 mars 2013, consacré principalement au budget.

Le budget est bien l'élément clé d'une commune. Il traduit ce qu'a été l'année précédente et ce que sera l'année en cours : c'est la concrétisation des actions décidées par les élus.

Un budget municipal est constitué de deux sections : le fonctionnement et l'investissement. Ces sections regroupent des dépenses et des recettes très différentes.

Pour simplifier, la section de fonctionnement permet de payer les dépenses courantes, liées à la vie communale : fournitures, petit matériel, factures d'eau, de téléphone, d'énergie, les salaires du personnel, etc.

La section d'investissement rassemble les achats importants de matériel, de véhicules, les travaux et l'aménagement.

Le budget 2012 s'est déroulé selon les prévisions. Les dépenses ont été maîtrisées ce qui a permis de clore l'année avec un solde positif de 1 691 595,94 €, chiffre exceptionnel dû au reversement du budget du Grand Large de 1 279 500 €. Sans ce reversement, le solde total serait néanmoins de 412 095 € et avec une CAF nette (capacité d'autofinancement) positive dans les deux cas. Nous vous rappelons que la CAF nette est un indicateur capital pour l'évaluation d'un budget.

Les points à souligner pour l'année 2013 sont les suivants :

- le maintien de la pression fiscale des années précédentes : absence d'augmentation des taux d'imposition.
- aucun emprunt n'est contracté en 2013. L'encours de la dette de la commune s'établit à 464 000 €, soit un remboursement en 2013 de 74 000 € (capital et intérêts). Il ne reste plus que quatre emprunts, dont l'un se terminera en 2015 et l'autre en 2017.
- Les investissements 2013 seront très importants : 1 496 000 € sont inscrits au budget.

Ils concernent principalement :

- des chantiers ou investissements réalisés : l'achat de la propriété pour le pôle médical (352 000 €), la réfection des chemins du Caillou, de l'Orme Brûlé et des Boursiers, la réfection de la rue des Bains, (l'ensemble des travaux de voirie représentant 365 900 €), le changement de fenêtres à la mairie et à l'Office de tourisme (22 000 €), l'installation d'un columbarium au cimetière (15 000 €), le changement du standard téléphonique de la mairie.
- des chantiers en cours ou à venir : l'effacement des réseaux rue Léon Pican, l'aménagement de la D514 avec création de giratoires, le début des travaux du pôle médical, le changement de quinze bancs sur la commune.



Changement d'une fenêtre à l'office de tourisme



Réfection du chemin du Caillou



Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter les délibérations du conseil municipal du 26 mars 2013, sur le site de la commune : rubrique mairie > délibérations.

INFORMATIONS DIVERSES



Columbarium

Les communes de plus de 2000 habitants sont contraintes de mettre un columbarium à disposition de leurs habitants à compter du 1^{er} janvier 2012. Bien que n'étant pas concernée par cette obligation, la municipalité a fait le choix d'installer un columbarium dans le cimetière de Varaville afin de répondre à une demande des habitants. Un columbarium et un jardin du souvenir sont désormais à la disposition des habitants de Varaville pour permettre aux familles de déposer leurs urnes ou répandre les cendres de leurs défunts.

Le columbarium dispose de douze cases destinées à recevoir uniquement des urnes cinéraires. Suivant le volume des urnes choisies il est possible de mettre deux urnes dans chaque case. A cet effet le règlement du columbarium répondra aux questions posées par les familles.

Le jardin du souvenir permettra aux familles dont le choix s'est porté uniquement sur la dispersion des cendres d'y répandre ces dernières et de pouvoir se recueillir devant ce petit monument.

Les services de la mairie sont à votre disposition pour toutes questions se rapportant à ces nouvelles implantations dans le cimetière du Bourg.

PLU

Le Plan Local d'Urbanisme est maintenant entré dans sa phase active. Tous les anciens documents d'urbanisme sont périmés et archivés. Les nouvelles règles s'appliquent aux constructions. Aujourd'hui,

les règles sur les toitures sont assouplies, autorisant les constructions de vérandas, abris de jardin et aussi d'extensions du fait de la modification des COS (coefficient d'occupation du sol). Si vous avez des projets de construction, vous pouvez consulter le PLU sur le site internet de la commune (rubrique mairie > urbanisme) ou en mairie.



Inscription sur les listes électorales

En 2014 auront lieu les élections municipales et européennes. Pour y participer, vous devez être inscrits sur les listes électorales. Les jeunes de 16 ans qui habitent la commune et qui se sont faits recenser l'année de leurs 16 ans sont désormais automatiquement inscrits. Les nouveaux habitants doivent s'inscrire à la mairie avant le samedi 31 décembre, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les résidents secondaires présents sur la commune depuis au moins cinq ans peuvent choisir de s'inscrire dans la commune de leur résidence secondaire plutôt que dans la commune de leur résidence principale.

Six nouvelles chaînes HD depuis le 11 juin 2013 en Basse Normandie

Les téléspectateurs doivent procéder à une recherche et mémorisation des chaînes du fait de la nouvelle numérotation des chaînes. En effet, six nouvelles chaînes de la TNT en haute définition sont accessibles dans notre région depuis le 11 juin 2013 : HD 1, Chérie 25, l'Equipe 21, 6 TER, RMC Découverte HD 24 et Numéro 23.

Feu d'artifice

Le feu d'artifice municipal sera tiré le **dimanche 14 juillet** à partir de 23h00 depuis la plage du Home, près du poste de secours principal. Venez nombreux !

Réunion publique

Une réunion publique aura lieu 2 août à la salle polyvalente à 18h. L'équipe municipale présentera les projets et travaux en cours et notamment le pôle médical.

Conférence

L'association « Un fleuve pour la liberté, la Dives » regroupe des personnes intéressées par un projet d'édition d'un livre de Vincent Carpentier autour du thème du Débarquement et de la Libération des communes riveraines de la Dives.

Une conférence sur le sujet du projet sera organisée à Varaville **le vendredi 20 septembre à 20h30** à la salle polyvalente.



Un syndicat mixte pour la Dives

L'entretien de la Dives a toujours été un enjeu crucial pour les communes riveraines. Au fil des siècles, les communes, les habitants se sont regroupés en syndicats libres ou, souvent, en ASA (association syndicale autorisée) afin de faire face aux travaux importants nécessités par cet entretien.

L'État assurait aussi une partie des travaux nécessaires pour maintenir en état ces berges. Aujourd'hui, ni les propriétaires riverains, ni les différents syndicats ne sont plus en mesure d'effectuer les travaux. L'État également se désengage de cette mission. Ce sont les communautés de communes qui prennent en charge cette compétence. Elles se sont regroupées à six et ont créé un « syndicat

mixte pour le bassin aval de la Dives », le SYMBAD.

De Dives-sur-Mer jusqu'à Cambremer, il assurera toutes les fonctions capitales que sont la gestion, l'entretien des eaux, la connaissance du milieu, la surveillance de la qualité et, volet majeur : la gestion du risque inondation. Ce dernier volet prend une acuité toute particulière en ce moment : à la suite d'un hiver pluvieux, des berges se sont effondrées, sont devenues fragiles et menacent de disparaître, des travaux urgents doivent être entrepris.

Pour que la communauté de communes puisse prendre cette compétence, il faut procéder en plusieurs étapes : les délégués communautaires doivent voter puis

chaque commune doit également prendre une délibération pour valider cette prise de compétence. C'est seulement ensuite que les statuts pourront être validés, par tous les acteurs.

De nombreuses subventions, représentant 80% des dépenses, seront allouées par l'agence de l'eau, le conseil général et le conseil régional et permettront la mise en place de ce syndicat et le financement des premiers travaux.

Remarque : ce nouveau syndicat, qui gèrera la Dives, est à distinguer du syndicat de la Divette. Lire en pages Associations page 23 le billet de M. Labarrière, président du syndicat de la Divette.



MARIAGES

FRAPIER Alexandra et SABEL Olivier, le 1^{er} juin 2013
GABET Anne-Sophie et SCHRYVE Michel, le 1^{er} juin 2013

DÉCÈS

EDET René, le 3 janvier 2013
GROS Yvette, le 21 janvier 2013
RAULT Antoine, le 20 avril 2013
CHASSANG Michel, le 27 avril 2013

ROSSIGNOL Élodie, le 15 mai 2013
MONCHÂTRE Daniel, le 15 mai 2013
NOËL André, le 31 mai 2013



Voici un petit rappel des manifestations qui ont eu lieu ces derniers mois.

Tout d'abord le traditionnel repas des seniors, le 7 décembre 2012. Nous étions une soixantaine de convives, ce déjeuner était animé par un chanteur-animateur, « le père Gérard », accompagné de son accordéon. Les personnes invitées n'ayant pu assister à ce déjeuner se sont vu remettre un colis composé de produits locaux par les membres du conseil municipal.

Ces colis avaient été préparés par les membres du CCAS, que je remercie pour leur participation.

Le vendredi 21 décembre 2012, le spectacle de Noël des enfants a rencontré, comme toujours, un grand succès auprès de nos petits Varavillais. Le spectacle « La Mémé dans le poste » ne nous a pas déçus, bien au contraire. Selon la tradition, tous les enfants de la commune jusqu'à 15 ans se sont vu remettre des livres ou des places de cinéma. Si vous venez de vous installer dans la commune, pensez à informer la mairie afin que les jeunes arrivants ne soient pas oubliés lors du prochain Noël.

Les mairies sont confrontées à une baisse de leur dotation de fonctionnement, versée par l'État. La commune de Varaville a fait l'objet, cette année encore, d'une diminution de cette dotation reçue en avril 2013. Malgré tout nous tenons à préserver dans l'immédiat le spectacle de Noël pour les petits Varavillais afin de conserver ce moment de fête et de partage, agrémenté de cadeaux et chocolats.

Et pour terminer nos festivités une après-midi dansante appelée « fête de printemps », animée par l'orchestre « Nuit Blanche », a

été proposée à nos aînés le 25 mars 2013. Ils se sont retrouvés avec joie autour d'un goûter et d'un moment musical inoubliable réunissant une bonne soixantaine de convives.

Le secrétariat de la mairie de Varaville est à votre disposition pour les dossiers APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et prendra vos demandes exceptionnelles le cas échéant et la commission CCAS statuera sur ces derniers (aide au chauffage, etc..)

Après un été que nous espérons serein pour tous les habitants avec la présence d'un maximum de jours ensoleillés nous proposons à nos aînés un voyage, le mardi 10 septembre 2013 à Saint-Vaast-La-Hougue avec une petite croisière à bord d'un bateau amphibie pour l'île de Tatihou.

Pour les fêtes de fin d'année, le repas des anciens aura lieu le vendredi 13 décembre et les enfants se retrouveront à la salle polyvalente le vendredi 20 décembre à 17h30 autour d'un spectacle présenté par Valou & Cie sur le thème de la magie et de divers numéros d'animation (grelots musicaux, sculptures de ballons, numéros d'ois dressées, assiettes tournantes etc.)

Les membres du CCAS vous souhaitent un bel été 2013 à toutes et à tous.

Pour mémoire nous vous rappelons l'adresse du Secours Catholique à Cabourg : rue du petit Pont de pierre à Cabourg.

Anne-Marguerite LE GUILLOU

Dans le cadre du « **Plan national canicule** », un registre recensant les personnes vulnérables de plus de 65 ans, (ainsi que les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé, de l'allocation compensatrice tierce personne, les titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une pension d'invalidité de la Sécurité Sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre) vivant à leur domicile et d'une façon isolée, est ouvert au niveau de la commune.

Les Varavillais concernés, ou leur entourage, doivent se manifester auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Cette action permettra une intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « Plan canicule ». Contacter la mairie : du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 ou le mercredi après-midi de 14 h 00 à 17 h 00 au 02 31 91 04 74, ou la Police Municipale au 02 31 24 08 00.

ENTREPRISE



Au Pied des Marais

À deux pas de Cabourg, **Au Pied des Marais** est un restaurant gastronomique à l'atmosphère contemporaine.

Devant la cheminée normande ou en plein cœur d'une très lumineuse véranda, venez découvrir les nombreuses recettes qui ont fait la renommée de cet établissement depuis dix ans.

Son chef, Thierry RAMARD, sera ravi de vous proposer de nombreuses spécialités de la cuisine du terroir et de la mer : le pied de cochon farci vallée d'Auge, la raie

à la crème normande ou encore le carré d'agneau rôti aux pistaches.

Pour autant, le chef se refuse de ne servir qu'à une clientèle aisée et propose une « cuisine soignée à portée de tous ».

N'hésitez donc pas à venir découvrir une véritable promenade gastronomique, au pied des marais.

Horaires d'ouverture :

- En saison : tous les jours (sauf les mardis et mercredis midis)
 - Hors saison : du jeudi au lundi
- Service de 12h à 14h et de 19h à 21h



Au Pied des Marais

26 avenue Président René Coty
14390 Varaville

Tél. : 02 31 91 27 55

Courriel : au-pied-des-marais@orange.fr
Site internet : www.aupieddesmarais.com

40 places



L'Auberge

Mme ROUSSEL et son équipe se sont installées en 2011 à **L'Auberge**, au bourg de Varaville, et vous proposent de déguster une cuisine normande traditionnelle (*tripes artisanales, andouillette dijonnaise*), en terrasse ou au coin de la cheminée.

Dans une ambiance familiale, un menu à 12,50 € vous est proposé tous les midis de la semaine (15 € les week-ends et jours fériés), comprenant le buffet d'entrées à volonté, un plat et fromage ou dessert. Un menu différent à 25 € est également à la carte chaque week-end.

Désormais, des manifestations sont programmées tout au long de l'année :

- **Samedi 27 et dimanche 28 juillet** : vide-greniers - barbecue
- **Samedi 7 septembre** : soirée asiatique
- **Samedi 5 octobre** : soirée terroir
- **Samedi 9 novembre** : soirée montagnarde

Renseignements et réservations
au 02 31 91 25 07

Vous recherchez un restaurant abordable et agréable ? Un seul endroit : **L'Auberge**. Convivialité et simplicité y sont les maîtres mots.

Horaires d'ouverture :

- En saison : tous les jours
- Hors saison : tous les midis du mardi au dimanche + les vendredis et samedis soirs

Service de 12h à 14h30 et de 19h à 21h



L'Auberge

1 avenue de la Libération
14390 Varaville

Tél. : 02 31 91 25 07

Courriel : auberge.varaville@gmail.com
Site internet : auberge-de-varaville.fr

Ouvert toute l'année

80 places + 40 places en terrasse
Banquet, mariage, location
de salle, traiteur

BASE NAUTIQUE C.C.E.D. LE HOME

Dès 6 ans, l'École de Voile de la C.C.E.D. vous attend !

Sur sa base nautique de la plage de Varaville, l'École de Voile de la C.C.E.D. propose cet été de nombreuses activités. Tous les jours, enfants et adultes peuvent s'initier ou se perfectionner mais surtout découvrir le plaisir de la navigation en mer.

Contacts :

Sur la plage de Varaville, base nautique près du poste de secours N°1, ou Pôle Nautique de l'Estuaire de la Dives sur le port de Dives-sur-Mer.

Tél. 02 31 91 43 14 , pole-nautique-dives@wanadoo.fr

www.cc-estuairedeladives.fr

Tennis

Tout au long de l'année, vous pouvez réserver les courts de tennis de Varaville en mairie, aux heures d'ouverture :

- **Du lundi au samedi** de 9h à 12h

- **Le mercredi** de 14h à 17h

En juillet-août, c'est à l'office de tourisme qu'il faudra vous adresser (ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 18h).



Durée	Tarifs
Heure	8 €
Semaine	48 €
Quinzaine	85 €
Mois	150 €
Hors saison (du 1 ^{er} septembre au 30 juin)	75 €

Des contrôles fréquents sont effectués par la police municipale. Conservez bien votre ticket de réservation. En cas de fraude, le prix du ticket sera doublé.

Vous pouvez également vous inscrire pour des stages ou des cours particuliers auprès de M. Say LUANG, diplômé d'état, au 06 74 38 38 48.



Club de plage

Le club de plage municipal sera ouvert en juillet et août, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, sauf les lundis matins. Il est situé sur la plage du Home, face au poste de secours N°1, rue Raoul Magdelaine.

Pour tout renseignement et inscription,

s'adresser sur place ou à l'office du tourisme au 02 31 24 73 83



École de natation

Des titulaires du Brevet d'État vous proposent des cours de natation, dans un bassin couvert et chauffé, à proximité de la plage.

ACTIVITÉS	Durée	Tarifs 1 séance par personne	Tarifs 12 séances par personne
Leçon collective à partir de 4 ans (2 personnes maximum)	40 min	12 €	122 €
Perfectionnement (6 personnes maximum) Réservé aux nageurs	30 min	11 €	113 €
Eveil aquatique (3 pers. mini) Aquagym (3 pers. mini) Les horaires des séances seront fixés en fonction du nombre de participants	30 min	10 €	
Cours particuliers (suivant disponibilité)	20 min	16 €	

Contacts :

Rue Raoul Magdelaine (Près du poste de secours N°1) - Varaville

Du lundi au samedi, de 9h à 18h.

Loïc > du lun. 8 juillet au sam. 27 juillet Tél. : 06 20 08 55 39

Morgane > du lun. 29 juillet au sam. 17 août Tél. : 06 32 02 43 95

Stéphane > du lun. 19 août au sam. 31 août. Tél. : 06 08 28 42 95



Randonnées pédestres et sorties de découverte

Comme chaque année, Thierry TÉTREL, Natan FRYDMAN et Patrick GIMONET, de l'association Cap-Rando, mèneront trois randonnées pédestres au départ de notre commune :

- **Mercredi 17 juillet** : randonnée pédestre
« Les cigognes des marais » (9h-12h, 13 km, rendez-vous devant l'église du bourg)
- **Mercredi 31 juillet** : journée randonnée pédestre
« Cap sur la Redoute » (9h-16h, 22 km, rendez-vous devant l'office de tourisme, prévoir son pique-nique)
- **Mardi 20 août** : randonnée pédestre « Le bois de Clara » (9h-12h, 13 km, rendez-vous à 8h30 devant l'office de tourisme pour covoiturage)



NOUVEAUTÉ 2013 ! (à partir de 12 ans)

Cet été, Thierry TÉTREL vous propose également une balade VTT dans les marais. D'une dizaine de kilomètres, cette balade vous permettra de vous familiariser avec la nature environnante.

- **Jeudi 1^{er} août** : balade VTT « La batterie des marais » (10h-12h, 10 km, rendez-vous devant l'office de tourisme)

Matériel nécessaire :

VTT / Casque / Pompe / Chambre à air

Deux sorties « Coquillages et crustacés » sont également au programme. Organisées par la Maison de la nature de Sallenelles, ces sorties feront découvrir aux enfants comme aux parents le bord de mer, avec l'aide d'un professionnel.

- **Lundi 15 juillet** : sortie « Coquillages et crustacés » (10h-12h, rendez-vous devant l'office de tourisme)
- **Mercredi 14 août** : sortie « Coquillages et crustacés » (10h-12h, rendez-vous devant l'office de tourisme)

À NOTER : pour les sorties « Coquillages et crustacés », le nombre de place étant limité, pensez à vous inscrire au plus vite auprès de l'office de tourisme au 02 31 24 73 83.

Toutes ces sorties sont proposées gratuitement grâce aux bénévoles et aux différents partenaires. Alors, profitez-en !



L'office de tourisme vous propose également une carte des « **Chemins de Varaville** ». Six circuits de 2,7 km à 15,5 km permettent de découvrir les différents paysages de la commune, en empruntant parfois les chemins des communes avoisinantes. Depuis le golf et les villas jusqu'à la stèle Guillaume de Normandie, parcourez les chemins à pied ou à vélo, longez fermes et haras, à la rencontre d'une nature et d'un patrimoine toujours à découvrir.

En vente à l'office de tourisme : 0,50 €.

EXPOSITION ESTIVALE DE PEINTURE ET SCULPTURE



La XXXI^e exposition estivale de peinture et sculpture de Varaville sera présentée à la salle polyvalente du samedi 13 au dimanche 21 juillet 2013.

Lauréates ex-aequo du Prix du Jury 2012, mesdames Régine BRUSSOT et Christèle BROSSAULT en seront les invitées d'honneur.

Du 13 au 21 juillet, salle polyvalente de Varaville, de 15h à 19h, Entrée Libre.



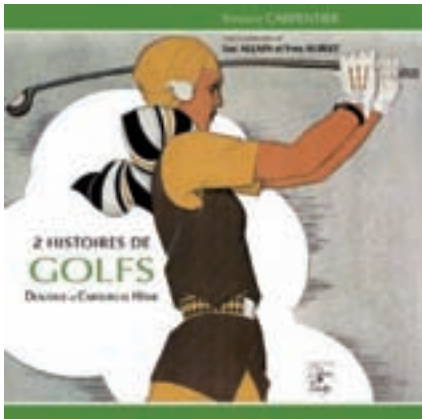
Régine BRUSSOT est née en 1950 et a appris le travail de l'argile avec Paulette DESCAMPS, céramiste reconnue dans la région, pendant 3 ans, avant qu'elle ne quitte la région pour le sud. Régine BRUSSOT a alors continué seule ce loisir et participe à trois ou quatre expositions par an, présentant des sculptures réalisées selon la technique japonaise du raku.

De son côté, Christèle BROSSAULT fut attirée dès le plus jeune âge par la pratique du dessin et la peinture à l'huile. Depuis une quinzaine années, ce violon d'Ingres est devenu finalement une vraie passion. Inspirée par Klimt, Dali, Mucha ou même les tags, les styles les plus divers se retrouvent sur ses toiles, jusqu'à ce que ses rêves rattrapent ses journées et guident ses pinceaux. Participant à de nombreuses expositions de groupe en Normandie, en Lituanie, en Allemagne, son travail fut souvent récompensé.

Une vingtaine d'artistes, originaires de Varaville, des communes de la CCED ou des communes environnantes, utilisant des techniques variées (aquarelle, huile, pastel, acrylique, sculpture,...) les accompagneront pour cette exposition. Pour la seconde année, un jury décernera un prix du Jury, et le public désignera comme les années précédentes le lauréat du Prix du Public 2013, qui sera remis le dimanche 21 juillet à 19h.



LIVRES



Deux histoires de golfs : Deauville et Cabourg Le Hôme

L'ouvrage consacre un premier chapitre à l'histoire du golf en général, puis un deuxième à l'essor des stations balnéaires de la Côte Fleurie et en particulier : Cabourg, Deauville et Varaville. L'implantation du golf est ensuite détaillée chronologiquement : tout d'abord le *Old*

Course, à Deauville en 1899, puis le *golf de Cabourg-Le Hôme* en 1907, et enfin le *New golf* en 1927, devenu aujourd'hui *Golf Barrière de Deauville*.

Quelques golfs normands sont également présentés en fin d'ouvrage.

96 p. 22 x 22 - 20 € - en vente en librairie, à l'office de tourisme et aux golfs de Deauville et Cabourg-Le Hôme
Éditions Cahiers du Temps, Cabourg
www.cahiersdutemps.com

Docteur en histoire et chercheur à l'Inrap, **Vincent Carpentier** est un amateur passionné du golf qu'il pratique au golf de Cabourg-Le Hôme, avec le professionnel **Luc Allain**. Ce dernier lui a apporté sa caution professionnelle ainsi que de nombreuses informations techniques pour la rédaction de son ouvrage. **Yves Aublet**, de son côté, avait rassemblé une formidable collection de documents sur les deux golfs de Deauville : le *Old Course* et le *New golf*.

Toujours en vente à l'office de tourisme :

- *L'estuaire de la Dives au temps de Guillaume le Conquérant, Les coulisses d'une conquête*, Vincent CARPENTIER, Editions du Pays d'Auge - 18 €
- *Le Home-Varaville Merville-Franceville*, Nicolas OSSIOFF et Michel TRICHES, Editions Alan Sutton, 21 €.
- *Les Belles Normandes* (Cabourg plage - Le Home - Les Panoramas), Jeannette GRAVIER-MAINGOT, 10 €.
- *Les Confidences cabourgeoises et Marcel Proust*, Jeannette GRAVIER-MAINGOT, 10 €.
- *Le banc aux goélands*, Jean-Paul LAMY, Cheminements, 20 €.
- *Achaba*, Jean-Paul LAMY, Editions du Douayeul, 10 €
- *Campagne et littoral entre l'Orne et la Dives*, Annie FETTU, Cahiers du temps, 12 €.

Vincent CARPENTIER

ECOLE DE MUSIQUE DE LA C.C.E.D.

Apprendre à jouer d'un instrument est un plaisir à l'École de Musique de la C.C.E.D. ! Enfants et adultes peuvent suivre un cours individuel (clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière, guitare, violon, alto, piano, batterie) et participer à l'un des nombreux ensembles qui réunit les musiciens (ensembles à vent, à cordes, musiques actuelles, chorale ...). Dès 3 ans, les petits s'initient au monde sonore grâce à l'éveil musical.

Les activités ont lieu à Cabourg (espace culturel Bruno Coquatrix) et à Dives-sur-Mer (centre Pablo Neruda, place A. Briand).

Les tarifs vont de 30 à 280 € environ pour les enfants. Ils sont calculés selon le quotient familial et selon le nombre d'enfants inscrits par famille.

Inscriptions pour la rentrée 2013 : du mercredi 28 août au vendredi 13 septembre,

tous les jours sauf samedi-dimanche, 14h30-19h.

École de Musique de la C.C.E.D.
espace culturel Bruno Coquatrix,
15 avenue Poincaré à Cabourg.
Tél. 02 31 91 12 40
ecoledemusique@cc-estuairedeladives.fr
www.cc-estuairedeladives.fr



NOS CONSEILS DE PRÉVENTION

Accompagnez vos enfants lorsqu'ils se baignent et baignez-vous uniquement dans la zone de bain lorsqu'elle est surveillée par les sauveteurs en mer (drapeau vert hissé), vous en trouverez une devant chaque poste de secours (Poste n°1, 2 et 3).

N'oubliez pas les protections solaires : chapeau, lunettes de soleil, T-shirt et crème solaire avec un indice de protection maximal pour la peau restée à découvert (visage, bras et jambes).

Nourrisson : pas d'exposition au soleil avant 1 an.

Buvez et faites boire vos enfants régulièrement de l'eau fraîche non glacée.

Ne laissez pas un enfant sans surveillance dans la voiture.

LES SAUVETEURS EN MER



Simulation d'intervention auprès d'une personne en détresse respiratoire

Il y a 3 postes de secours à Varaville auprès desquels vous trouverez des informations sur la température de l'eau et de l'air, les horaires de marée, la signalétique et la réglementation. Le rôle des sauveteurs est aussi de vous rappeler à l'ordre si vous ne respectez pas les mesures de sécurité. Merci d'écouter leurs consignes.

- Le Poste n°1 est au niveau de la rue Magdelaine où vous trouverez le chef de plage ou son adjoint.
- Le poste n°2 est au niveau de la rue Bracke Morel.
- Le poste n°3 est au niveau de la rue Général de Gaulle.

Les sauveteurs en mer sont titulaires de deux diplômes (Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique ou BNSSA



Entraînement au massage cardiaque et à la ventilation artificielle sur un mannequin

et Premiers secours en équipe de niveau 1 ou PSE1) qui leur permettent d'intervenir en mer pour sauver quelqu'un de la noyade et de pratiquer les gestes de premiers secours en attendant l'arrivée des pompiers ou du SAMU.

Comme chaque année, les sauveteurs en mer ont effectué leur formation continue à la Mairie de Varaville.



Simulation d'intervention auprès d'une personne inconsciente

INFORMEZ VOUS, FORMEZ VOUS : SAUVER DES VIES, ÇA S'APPREND !

Pour connaître la conduite à tenir devant :

- un arrêt cardiaque,
- un arrêt respiratoire,
- une noyade,
- une perte de connaissance,
- une hémorragie,
- une brûlure,...

Contactez une association agréée de sécurité civile, par exemple **l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Calvados** (UDSP14)

Tel : **02 31 93 78 00**

udsp.14@wanadoo.fr www.pompiers-14.org

N'hésitez plus, apprenez les gestes qui sauvent !

TOURISME ET CULTURE

Office de tourisme



En juillet-août, l'office de tourisme sera ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

En plus des randonnées pédestres et sorties de découverte prévues chaque été (cf. programme complet page 12), l'office de tourisme continue d'œuvrer tout au long de l'année au bon déroulement des manifestations organisées par les différentes associations de la commune (promotion, inscriptions, renseignements).

Aussi, afin de divertir nos chères têtes blondes, nous participerons aux deux ateliers mis en place par l'association Bien-Être et Culture : l'atelier de fabrication de cerfs-volants le **mardi 6 août** et l'atelier de coquillages le **mardi 13 août** (cf. page 18 pour de plus amples informations).

Enfin, en juillet-août, l'office de tourisme reste l'endroit où vous pouvez réserver les courts de tennis de la commune (cf. page 11 pour les tarifs).

Nous vous souhaitons à tous un bel été ensoleillé.

Le secrétaire,
Raphaël ALDROVANDI

Pratique

Office de Tourisme

39 bis avenue Président René Coty - 14390 VARAVILLE

Tél/Fax : 02 31 24 73 83

Courriel : contact@ot-varaville.fr

Site internet : www.ot-varaville.fr

Bibliothèque municipale



« Le choix d'un bon livre n'est pas moins difficile que la lecture en est agréable » (Chevalier de Méré).

Les bibliothécaires ont toujours à cœur d'aider leurs fidèles lecteurs dans la recherche de ce compagnon de quelques heures ; seuls les enfants savent ce qu'ils veulent, mais ils sont trop peu nombreux.

Marita RIEHL, de nationalité allemande (professeur retraitée), nouvelle bénévole à la bibliothèque, propose « gratuitement » des cours de soutien pour enfants et adultes. Parents intéressés, n'hésitez pas à la contacter 06 11 69 25 85.

Nous renouvellerons notre expérience « Lire sur le sable » (tente située près du poste de secours n° 1 le jeudi de 15h à 18h pendant la période estivale).

Toujours plus de lecteurs, nombreux estivants heureux de trouver les dernières nouveautés. Par contre, malgré un choix important, tant pour les enfants que pour les ados (livres, BD), nous manquons de jeunes.

Merci aux généreux donateurs pour leurs ouvrages qui enrichissent notre catalogue.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite un bel et chaud été.

La responsable,
Geneviève BORRÉ

Pratique

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture :

le mercredi de 15h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

50 avenue Président René Coty - 14390 VARAVILLE

Tél. : 02 31 91 03 27

Courriel : bibliotheque.varaville@orange.fr

Site internet : www.bibliotheque-varaville.fr

Théâtre de la Côte Fleurie

Le Théâtre de la Côte Fleurie vous propose pour la saison 2013 :

Le vendredi 5 juillet, à 20h45, à Cabourg, répétition générale d'une pièce de boulevard (entrée faite au chapeau)

Le mardi 23 juillet, à 20h45, à Cabourg, représentation de la comédie Filles au pair de Vincent Durand

Entrée : 8 € (gratuit pour les moins de 25 ans)

- Cette comédie sera proposée le **21 décembre**, à 20h45, à la salle polyvalente du Home-Varaville.

- Une autre comédie, Faux départ, de Jean-Marie Chevreton, sera à l'affiche le **14 décembre**, à 20h45, de nouveau à la salle polyvalente du Home-Varaville.

- Un stage d'initiation au théâtre vous est proposé du **9 au 11 juillet et du 6 au 8 août**, dans la salle de répétitions du théâtre, située jardins du casino à Cabourg (ouvert à tous, à partir de 12 ans, de 9h30 à 12h, 20 € les trois jours).

L'inscription pour la saison 2013/14 des ateliers enfants et adultes se fera le **mercredi 4 septembre** de 10h à 12h et de 15h à 18h, au local du théâtre, situé jardins du casino à Cabourg (cotisation annuelle de 35 € pour les adultes et de 30 € pour les enfants âgés de 8 à 15 ans).



Ateliers à la rentrée :

- **Enfants** à Cabourg le mercredi de 14h30 à 15h30 et à Houlgate le vendredi de 17h à 18h

- **Adultes** le lundi de 18h30 à 20h30 à Cabourg

**Le président,
Lionel CHANU**

Pratique

Renseignements et réservations (obligatoire) :

Théâtre de la Côte Fleurie

1 impasse des Noyers - 14390 VARAVILLE

Tél. : **02 31 91 98 47**

Courriel : lionelchanu@yahoo.fr

Site internet : theatrecotefleurie.blogspot.com

VIE LOCALE

Comité des fêtes



Après trois années passées à la tête du comité des fêtes en qualité de présidente, Madame Katy CHUDIK, a souhaité cesser d'exercer ses responsabilités au sein du comité des fêtes lors de l'assemblée générale du mois de mars 2013.

L'ensemble de la nouvelle équipe tient à lui exprimer ses vifs remerciements et félicitations pour la lourde tâche qu'elle et son équipe ont accomplie durant sa présidence.

Michel GODART, nouveau président, son bureau et les bénévoles s'emploieront au mieux et avec toute leur énergie afin de continuer les manifestations planifiées pour l'année 2013, et ce pour le bien-être et le plaisir des Varavillais ainsi que des communes environnantes et des estivants.

Nous espérons et souhaitons l'aide et les suggestions des Varavillais. Nous accueillerons avec plaisir tous nouveaux bénévoles. (nous contacter au 06.60.34.50.14 ou par mail à comitedesfetes.varaville@gmail.com).

Voici le rappel des manifestations qui auront lieu durant le deuxième semestre 2013 :

- **Dimanche 14 juillet** : de 10h à 18h, sur le stade, se déroulera la 13^e édition de l'auto-rétro (rassemblement de voitures anciennes avec bourse d'échange, animations pour les enfants et restauration sur place le midi)

- **Vendredi 26 juillet** : soirée dansante à la salle polyvalente, près de la mairie du Home, à 20h30 (entrée gratuite)

- **Mercredi 7 et jeudi 8 août** : exposition de scrapbooking européen AZZA dans la salle polyvalente (découverte, ateliers tous niveaux, inscriptions au 06.72.79.50.62)

- **Samedi 10 août** : sur le stade, à partir de 15h, aura lieu la foire à tout nocturne (restauration sur place jusqu'à 22 h)

- **Vendredi 23 août** : soirée dansante à la salle polyvalente, près de la mairie du Home, à 20h30 (entrée gratuite)

- **Dimanche 27 octobre** : super loto à la salle polyvalente

- **Samedi 16 novembre** : braderie aux jouets et vêtements enfants à la salle polyvalente, près de la mairie du Home, de 10h à 18h

- **Mercredi 18 décembre de 13h30 à 20h** : art floral, animé par Mélanie, fleuriste à Cabourg (inscriptions au 02.31.06.03.99, durée : 1h30 par cession)

- **Mardi 31 décembre** : réveillon du jour de l'an à la salle polyvalente du Home à partir de 20h (renseignements et inscriptions au 06.76.92.54.19)

VIE LOCALE

Nouveau bureau du comité des fêtes :

Président : Michel GODART

Vice-présidente : Aurélie NIARD

Trésorière : Anne-Marguerite LE GUILLOU

Trésorier adjoint : Pierre BORRÉ

Secrétaire : Bernard GRASSI

Secrétaire adjoint : Jean LEBÈGUE

Bon été à tous.

**Le président,
Michel GODART**

L'Amicale de Varaville

L'Amicale de Varaville a commencé l'année 2013 par son premier repas mensuel le mardi 8 janvier. Ce fût l'occasion de présenter nos vœux à monsieur le Maire et madame LE GUILLOU, responsable des associations.

L'Amicale organise un repas dansant tous les premiers mardis du mois et un concours de belote, ouvert à tout le monde, (6 € l'inscription pour les non adhérents), tous les troisièmes mardis du mois. C'est environ une quarantaine d'équipes qui s'affronte pour

remporter la meilleure bouteille de vin ou d'apéritif ou encore la plus belle pièce de cochon. Tout le monde repart avec un lot.

Les autres mardis, les adhérents se retrouvent pour jouer à la belote, à la manille, au tarot, aux triominos...

N'hésitez pas à nous rendre visite un mardi après-midi à la salle polyvalente du Home.

**Le président,
Patrick THIBOUT**

Trait d'Union

L'été approche. Le club ferme ses portes pendant la saison estivale. Nous nous retrouverons le **jeudi 5 septembre** pour la reprise de nos après-midis jeux (belote, triominos, dominos).

Le bureau reste inchangé :

Présidente : Andrée COUTURIER

Vice-président : Gilbert SCHWALLER

Trésorière : Anne-Marguerite LE GUILLOU

Secrétaire : Yvette ABILY

La cotisation reste fixée à 10 €. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Nous vous souhaitons de belles vacances ensoleillées.

**La présidente,
Andrée COUTURIER**

SPORTS ET LOISIRS

Bien-être et Culture



De la musique, de la magie, de la RÉ-CRÉation et de la peinture sur porcelaine : que du plaisir...

Entre plaisir **d'écouter** et plaisir **de faire**, c'est à vous de choisir dans l'agenda proposé par Bien-Être et Culture :

RÉ-CRÉation

Mardi 6 août de 14h à 17h

Square Varet, derrière l'office de tourisme - Varaville (Le Home)
Atelier de fabrication de cerfs-volants

Participation : 5 € - Atelier suivi d'un goûter.

Exposition et démonstration de peinture sur porcelaine

Mercredi 7 et jeudi 8 août de 14h à 16h

Salle polyvalente - Varaville (Le Home)

Invitation à découvrir la décoration sur porcelaine et présentation des objets réalisés par les membres de l'Association Bien-Être et Culture. Chaque pièce est peinte à la main dans la pure tradition de la Manufacture de Sèvres.

4^e soirée musicale et poétique Varavillaise

Samedi 10 août à 20h30

Chapelle Saint-Joseph - Varaville (Le Home)

La chorale De Si De La a choisi « La route vers Compostelle » comme thème cette année.

Recette au profit de l'association humanitaire « **La Chaîne de l'Espoir** » qui a pour mission de faire venir en France des enfants pour les soigner, d'assurer l'éducation et la bonne santé par des actions de parrainage aux plus démunis.

RÉ-CRÉation

Mardi 13 août de 14h à 16h

Square Varet, derrière l'office de tourisme - Varaville (Le Home)

Atelier de coquillages, suivi d'un goûter.

2^e Spectacle de magie Varavillais**Mardi 13 août à 20h30****Salle polyvalente - Varaville (Le Home)**

De la magie pour enfants et adultes par l'association humanitaire « Magiciens du Monde ». Cette association engagée dans l'une des plus belles causes de ce monde hostile : rendre le sourire aux enfants hospitalisés et plus généralement défavorisés.

Recette au profit de « Magiciens du Monde »

Pratique**Bien-Être et Culture****Tél. : 06.62.50.12.48**

Courriel : stephenson.catherine@gmail.com

La présidente,**Catherine STEPHENSON****Chancordanse**

Encore une belle année de sport et de détente qui se termine. En espérant que nos fidèles adhérents gardent la forme pendant l'été et que nos élèves retrouvent toutes nos disciplines en septembre.

Programme de la saison 2013-2014 :**Salle de l'Andelysienne :**

- **Mardi de 10h à 11h** : posture souplesse
- **Mercredi de 13h30 à 15h** : rythmique danse
- **Samedi de 11h à 12h** : rythmique danse

Salle polyvalente :

- **Lundi de 14h à 15h** : renforcement musculaire
- **Mardi de 19h à 20h** : pilates
- **Mercredi de 18h45 à 19h45** : step
- **Mercredi de 19h45 à 20h45** : renforcement musculaire

Pratique

Inscriptions et cours toute l'année
avec Sylvie ANNE, Magali TÊTEFOLLE LEMOINE
et Anne SARLAT, professeurs

Reprise des cours**le mercredi 11 septembre 2013**

Renseignements :

02 31 47 80 57 / 06 73 37 65 86**La présidente,****Anne SARLAT****A.S. Le Home Varaville Football**

Une saison 2012/2013 comme le temps ! Mais une saison de football très riche par nos résultats avec une très bonne performance en coupe du Calvados vétérans. Hélas, une fin d'un très haut niveau contre Deauville :

- Le Home Varaville/entente Houlgate – Bajocasse : 1-0
- Le Home Varaville/entente Houlgate – Saint-Sylvain : 3-0
- Le Home Varaville/entente Houlgate – Biéville-Beuville : 5-2
- Le Home Varaville/entente Houlgate – Deauville : 4-3

Nous avons aussi de très bons résultats en championnat dans un groupe difficile d'un grand niveau (Mondeville et Hérouville Saint-Clair notamment), mais nous avons enfin une équipe solide avec un bon état d'esprit qui tient le coup. Au classement, nous sommes 7^e. De nouveaux joueurs prévus pour la saison 2013/2014 pour nous permettre de viser la coupe en 2014. Nous espérons aussi retrouver notre équipe seniors pour la saison 2015. Actuellement, elle joue en entente avec Cabourg (7^e aussi au classement).

Nos remerciements à la commune pour la remise en état de nos vestiaires. Je garde espoir pour l'avenir car l'A.S. Le Home Varaville Football est un élément de cohésion pour notre commune.

Vous souhaitez nous rejoindre, vous avez des idées, un esprit sportif, des crampons ; alors nous vous attendons.

Sportives salutations à tous les Varavillais.

Le président,**Vianney KLEIN**

Le Home pétanque

Le Home Pétanque a continué son activité cet hiver malgré des conditions météorologiques bien difficiles, mais qui n'ont pas découragé les passionnés des boules.

Le premier challenge, sur les quatorze prévus cette année, s'est déroulé le 20 avril pour une cinquantaine de participants.

Nous rappelons que nous prendrons en compte les quatre meilleurs challenges de chaque joueur pour le classement annuel. Il n'est pas trop tard pour participer. La carte d'adhé-

rent est de 5 € pour l'année. Le calendrier des diverses rencontres est affiché sur le terrain de boules ainsi qu'à l'office de tourisme de Varaville.

Nous tenons à remercier la Mairie pour la réalisation d'un nouveau terrain d'entraînement (le revêtement est en cailloux) qui permet aux joueurs de s'exercer dans des conditions différentes, ainsi que pour la rénovation des toilettes dont la remise aux normes était devenue absolument nécessaire.

**Le président,
Patrick THIBOUT**

Tirs et Loisirs

Après une période de rodage, suite à la démission de notre précédent bureau, le nouveau bureau reprend les commandes du ball-trap et nous avons démarré progressivement la saison. Il faut dire que nous ne sommes pas tous des spécialistes du matériel mais, avec la bonne volonté d'un bon nombre de nos membres, nous pensons atteindre dès la fin mai notre vitesse de croisière. Le terrain était très humide pour nos premières installations du lanceur et les bains de pieds d'eau fraîche fréquents.

Notre programme a été défini conjointement avec Monsieur le Maire, dans le respect des périodes de congés, afin de ne pas nuire aux habitants et aux touristes nombreux au moment des vacances.

Nous n'organiserons pas de concours cette année ; seul un classement interne est établi après chacun de nos entraînements.

Nous remercions tous les membres de notre association pour leur fidélité et qui se sont réinscrits en prenant les licences de la FFBT à l'association Tirs et Loisirs.

Si vous êtes intéressés par la pratique du ball-trap, vous pouvez nous rejoindre et serez accueillis par notre secrétaire toujours fidèle au poste, aux inscriptions et à la composition des planches.

Le ball-trap est ouvert au public le samedi de 14h à 19h suivant le calendrier et, pour les personnes en possession de fusil qui veulent essayer leur habileté, nous proposons des assurances pour la journée à 5 € (indispensable pour tirer). La série de 25 plateaux est à 6 €.

La saison se terminera pour nous le 15 septembre car plusieurs de nos adhérents iront rejoindre le club des chasseurs.

**Le président,
Jean-Louis LEFEVRE**

PATRIOTISME

La Varavillaise

Chères Varavillaises, Chers Varavillais

Merci pour votre présence lors des cérémonies du 11 novembre et du 8 mai dernier. Ces cérémonies sont le témoignage que nous accordons à celles et ceux qui ont donné leur vie pour que nous soyons dans un pays libre de penser et d'agir. Nous devons aussi toujours penser aux victimes de la barbarie morts sous la torture ou en déportation. Toutes les guerres portent en leur sein l'ignominie de l'humanité quand il n'y a plus que la haine de l'autre. L'actualité nous le rappelle malheureusement tous les jours !

Nous devons aussi plus que jamais écouter avec le respect dû à leur âge les derniers vétérans dont les rangs se clairsaient inexorablement ; ils ont atteint maintenant la sagesse et peuvent être des guides pour les jeunes générations si nous savons les mettre en valeur.

C'est dans cet esprit qu'une sortie commune avec les élèves du collège Marcel PROUST de Cabourg et des membres d'associations du secteur s'est déroulée sur divers lieux de mémoire (cimetière Américain, cimetière Allemand et Mémorial).

Depuis la dernière assemblée générale de la Varavillaise, j'ai donc pris part, suite à leurs invitations, aux assemblées des associations de Merville et Amfréville afin de concrétiser ce qui avait été annoncé lors de notre dernière assemblée pour mettre des moyens en commun et ainsi favoriser de futurs rassemblements.

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie du 11 Novembre ainsi que pour notre assemblée générale annuelle ayant lieu en même temps.

Votre bien dévoué

**Le président,
M. Gérard-Noël LABARRIERE**

ASSOCIATIONS DE DÉFENSE ET DE PROTECTION

Association pour la sauvegarde du marais de Varaville et de ses environs

Association pour la défense et la protection de la commune de Varaville

Nos associations ont pour but la protection du marais pour la première citée et la protection de la commune en général pour la seconde.

Le plan local d'urbanisme de Varaville a été approuvé et nous nous en félicitons.

Il remplace donc le plan d'occupation des sols qui était applicable jusqu'à son approbation. Il régit en conséquence pour l'avenir les règles de construction et d'urbanisme sur la commune.

Ce document d'urbanisme semble tout à fait raisonnable bien que certains coefficients des sols (COS) soient à notre avis un peu forts. Ils restent malgré tout modérés et les COS les plus forts (0,30 et 0,35) ont été établis dans un but de développement maîtrisé de la commune tout en essayant de protéger malgré tout l'environnement grâce à des règles adéquates.

Les parties naturelles, rurales ou humides de Varaville ont été assez bien reconnues et prises en compte par ce document d'urbanisme, ce dont nous nous réjouissons.

Quant aux parties urbaines de la commune, elles se divisent en quatre secteurs avec en plus une zone à urbaniser au Bourg.

Un secteur « services et commerces » a été créé ainsi qu'un secteur réservé aux terrains de sport.

Les coefficients d'occupation des sols (densité des constructions par rapport à la superficie du terrain) de ces différents secteurs s'élèvent, suivant les secteurs, à 0,10 - 0,25 - 0,30 et 0,35.

Le plan local d'urbanisme prévoit l'installation de l'aire de grand voyage pour les gens du voyage sur un terrain situé le long de la D 400, ce qui à notre avis est la moins mauvaise des solutions envisagées par la communauté de communes de l'estuaire de la Dives et pour le respect de l'environnement du marais de Varaville et pour l'installation dans de bonnes conditions des gens du voyage eux-mêmes.

Enfin, le commissaire enquêteur a conclu que les craintes des propriétaires des maisons situées en bord de mer et concernant la création d'un sentier permettant aux piétons de se promener le long du rivage (article L.160-6 du code de l'urbanisme), en haut des dunes, n'étaient pas fondées puisque « le pied de dune permet un cheminement linéaire du public même à marée haute » et que « le passage peut facilement se pratiquer sur le domaine maritime sans aucun obstacle à franchir ».

Compte tenu de ces observations, vérifiées par le commissaire enquêteur lui-même, il semble difficile que le préfet crée dans un avenir proche la servitude de passage prévue à l'article L.160-6.

Un parc éolien en mer au large de Courseulles-sur-Mer est en train de se faire et un débat public est institué depuis le 20 mars et jusqu'au 20 juillet 2013 pour que le public puisse s'informer et s'exprimer. Ce projet pouvant avoir des conséquences pour Varaville, il est possible à chacun de se reporter au site internet pour pouvoir participer aux réunions qui y sont annoncées.

Site internet : www.debatpublic-eolien-en-mer-courseulles.org

Nous vous souhaitons un bon été !

Les présidents,

Évelyne BRUNEAU,

Association pour la sauvegarde des marais de Varaville

Emmanuel LOCHET,

Association pour la défense et la protection de la commune Varaville

AIRIVA

Créée en 2008, notre association rassemble de plus en plus d'adhérents, aujourd'hui plus de 140. Le but d'AIRIVA est d'informer tous les habitants de Varaville, résidents à l'année ou secondaires. Nous publions régulièrement des lettres d'information dans lesquelles nous abordons les différents aspects de la vie de notre commune.

Les champs d'action d'AIRIVA sont multiples : urbanisme, écologie, qualité de la vie, développement économique, développement durable, vie quotidienne, respect des droits de la personne.

Notre but est de transmettre une information objective et non partisane. Cela n'exclut pas la liberté du commentaire.

Ces lettres d'information constituent un lien entre tous les adhérents, que le concours de tous permet d'assurer. Notamment par le montant des cotisations qui financent les frais d'impression.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre..

Le président,

Daniel BRU

Pratique

Siège social :

66 avenue Président René Coty - 14390 Varaville

ASSOCIATIONS DE QUARTIERS

Association des propriétaires du lotissement Saint-Joseph



Nous avons été actifs et très présents lors de l'enquête publique du projet de PLU qui a eu lieu l'été dernier. Cette mobilisation a permis de maintenir le COS de 0,25 sur l'ensemble de notre périmètre mais aussi une bonne partie de la zone riveraine qui jouxte notre lotissement Saint-Joseph tel que le camping des Sœurs situé à l'entrée du golf. Ce niveau de COS est à la base de notre cahier des charges de lotissement et permet la sauvegarde des jardins et zones boisées qui apportent calme et tranquillité que nous souhaitons préserver.

Nous nous félicitons de cette mobilisation des habitants du

lotissement Saint-Joseph qui est toujours présente et active lors d'événements importants qui ont lieu sur la commune de Varaville.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le **samedi 3 août à 17h** à la salle polyvalente et sera suivie d'un apéritif pour conclure les débats. Comme tous les ans, nous organiserons un repas dans l'auberge gastronomique de la commune. Le montant de notre cotisation reste à 15 €. Nous espérons vous retrouver nombreux lors de cette AG.

Nous aurons aussi le plaisir de distribuer dans les boîtes aux lettres du lotissement vers la mi-juillet une photographie du secteur Saint-Joseph comme cela avait été fait l'an dernier mais celle-ci ne présentera pas notre quartier dans les années 70 lors de la création de notre association mais à une date encore plus lointaine qui reste à définir. Nous comptons sur votre aide ainsi que les habitants des quelques maisons présentes sur la photographie pour nous aider à trouver la date précise de cette prise de vue !

Le président,
Olivier VERNHES

Amicale des propriétaires du Home-Panoramas

Point suite à notre assemblée générale annuelle le 15 avril dernier.

Un hommage, suivi d'une minute de silence, a été rendu à l'un de nos Amicalistes disparu il y a peu, Jacques PÉCHAUD, bien connu pour sa forte implication dans la vie locale, associative en particulier. L'Amicale apporte son soutien et son amitié à son épouse Lucienne, fidèle Amicaliste présente, comme toujours, à notre AG.

Claudie JEAN, secrétaire, a fait part de sa démission du bureau de l'Amicale, pour des raisons personnelles. Gérard LESUISSE, président, a chaleureusement remercié Claudie pour sa forte implication dans notre association depuis des années. En effet, parmi nos plus anciennes adhérentes, Claudie a été présidente en 2005 avant de devenir secrétaire et elle est surtout la mémoire des Panoramas dont elle connaît toutes les familles ou presque, comme l'a rappelé le président.

L'Amicale est également heureuse de compter un nouvel administrateur, élu lors de cette AG, Jean-Luc POUILLE, résident à l'année avenue de la Mer.

Parmi les points abordés :

Déchets verts : Face à certains abus constatés sur notre quartier, l'Amicale rappelle la nécessité de respecter non seulement les jours de ramassage mais aussi les périodes de ramassage. Monsieur le maire s'est engagé à être plus ferme vis-à-vis des récalcitrants qui laissent parfois leurs déchets verts plusieurs semaines devant leur domicile. Des procès-verbaux pourront être dressés si le passage du policier municipal n'a pas été suivi d'effet.

Rond-point CD 513 : D'un coût de 400 000 €, il est en cours de réalisation, financé à part égale par le Conseil général du Calvados et la ville de Cabourg.

Rond-point CD 514 (devant le Bar des Fleurs) : Sera réalisé ultérieurement quand le contentieux avec le camping pour la réalisation du « barreau » aura été réglé.

Réception téléphonique : Suite aux difficultés à capter les communications sur les mobiles, un terrain a été réservé dans le PLU permettant l'implantation de nouvelles antennes plus performantes. Indépendamment de cela Monsieur le maire rappelle qu'il existe des opérateurs qui fournissent de petits amplificateurs très performants à disposer chez soi.

Fibre optique : Son déploiement est bien prévu à l'occasion de l'enfouissement des réseaux aériens comme cela sera le cas rue Léon Pican dont les travaux d'enfouissement commenceront à l'automne.

PLU : Il est désormais définitif. Pas de recours enregistré, même s'il existe un différend, rappelé par Monsieur le maire, entre la CCED qui souhaite mettre à disposition des gens du voyage un terrain sur Varaville qui n'est pas satisfaisant pour notre municipalité qui propose un terrain, également sur Varaville, mais à proximité de l'hippodrome, soutenu sur ce point par l'Amicale.

VIGILANCE : LA HAUTEUR ET L'ESTHÉTIQUE DES CLÔTURES

Notre Amicale est revenue à nouveau sur ce sujet tant les abus se multiplient dans notre quartier. Monsieur le maire s'est engagé à saisir les propriétaires qui omettent de déposer une demande de travaux ou qui ne respectent pas

les règles du PLU (un mur bahut d'une hauteur maximale de 0,80 m surmonté d'un dispositif à claire voie). La hauteur du soubassement était précédemment de 0,45 m. Ce nouveau dispositif devra peut-être être revu et pour le moins précisé.

Monsieur le maire, que notre président a remercié de sa présence, en a profité pour nous donner quelques précisions sur le suivi de quelques projets que nous avons initiés :

Espace convivialité sur la dune : À hauteur du poste de secours n°3, cet aménagement sera bien pris en compte avec une table d'orientation. Le banc a même été commandé.

Espace jeux sur le terrain jouxtant le parking au pied du poste de secours n°3 : La municipalité a bien retenu notre projet d'y implanter des appareils de fitness en plein air mais, pour des raisons de bonne gestion financière, cet investissement ne pouvait être réalisé en 2013.

Avant de partager le verre de l'amitié, l'Amicale a félicité la municipalité pour l'effort porté sur les illuminations de Noël très réussies, en particulier autour de la mairie, et les services municipaux de la voirie pour leur intervention efficace

pendant la période de l'épisode neigeux.

Notre prochain rendez-vous

(salle polyvalente, à côté de la mairie) :

L'ESTIVALE DE L'AMICALE

Samedi 10 août 2012 à 18h

Si vous résidez dans notre quartier des Panoramas, n'hésitez pas à y participer.

Pour rejoindre notre Amicale qui défend les intérêts des propriétaires de notre quartier et les informe depuis 1927, une cotisation annuelle de 10 euros à l'ordre de l'Amicale à adresser à notre trésorier :

Monsieur Pierre BORRÉ,
3 avenue Président René Coty
Le Home Panoramas - 14390 Varaville

L'Amicale des propriétaires

du Home-Panoramas souhaite

à tous les varavillais un bel été.

**Le président,
Gérard LESUISSE**

Association des propriétaires de la résidence des Manoirs de la Côte

Cette association a pour but de défendre les intérêts de ses membres dans le respect de l'intérêt général de la commune de Varaville, de contribuer à leur information, notamment par des contacts réguliers avec l'équipe municipale, de susciter des liens d'amitié entre eux, de faire connaître ses points de vue et de participer à la protection de l'environnement.

Pour rejoindre notre association, veuillez prendre contact

avec le président (M. André BOYER, au 06.64.81.67.78). La cotisation est fonction des actions que nous entreprenons et décidée en Assemblée Générale. Pour cette année, elle est gratuite ! Voici une bonne raison de nous rejoindre !

Cordialement à tous.

**Le président,
André BOYER**

AUTRES ASSOCIATIONS

« Le syndicat de la Divette »

Cette association est bien antérieure à la Loi 1901, puisque nous possédons des statuts de 1783. Elle a pour but l'entretien des canaux et l'assèchement des marais. Les premières études ont été menées par les moines de l'abbaye de Troarn au 11^e siècle. Les derniers grands travaux d'assèchement ont été dessinés et surveillés par l'ingénieur maritime du Havre Monsieur Aubry : vous pouvez voir sa tombe lors d'une promenade dans le chemin de l'Anguille au lieu dit « La Londe ».

Ce syndicat réunit tous les propriétaires terriens dans un périmètre qui a été décidé en Préfecture sur les communes de Bures-sur Dives, Robehomme, Bavent, Petiville, Gonneville-en-Auge, Merville-Franceville, Varaville et Cabourg, c'est-à-dire une surface de 2935 hectares, Varaville représentant la moitié avec 1475 ha. Le siège social est actuellement à la mairie de Varaville, mais peut changer en fonction du président élu. Un bureau de 16 membres (2 par commune susnommées) est élu pour 6 ans par tous les propriétaires.

Un salarié à plein temps assure le curage des canaux (la grue met 5 ans pour faire tout le circuit). Il assure aussi l'ouverture et la fermeture des vannes, soit pour évacuer les excès vers

la mer, par l'intermédiaire de la Dives à la hauteur du Pont de Pierre à Cabourg, soit pour prendre de l'eau dans la Dives au-delà de la chaussée de Robehomme pour avoir de l'eau douce pour maintenir le niveau dans les canaux. Il a également pour mission la surveillance de la bonne circulation de l'eau dans les canaux et le bon fonctionnement des vannes.

La gestion est sous tutelle de la préfecture. Toute entrée ou sortie budgétaire est effectuée par la perception : les recettes sont assurées uniquement par une cotisation à l'hectare, la demande auprès des 360 propriétaires est envoyée et encaissée par la perception.

L'association AIRIVA vous a annoncé un peu prématurément notre dissolution. Il y a bien la création d'un syndicat SYMBAD (syndicat mixte du bassin aval de la Dives) pour assurer la gestion de l'eau sur le domaine public. Or le syndicat de la Divette concerne des terrains privés et ne peut être géré par une association du domaine public. Nous ne sommes pas en pays totalitaire mais en démocratie.

**Le Président
M. Gérard-Noël LABARRIERE**

Si vous présidez une association dont l'activité se déroule à Varaville, et que souhaitez pouvoir vous exprimer dans ce bulletin, vous pouvez contacter la mairie au 02 31 91 04 74

COLLECTE DES DÉCHETS



Pour faciliter l'élimination de vos déchets, le service Gestion des Déchets de la C.C.E.D. vous informe :



Les déchets verts

De mi-mars à mi-novembre,

la C.C.E.D. collecte

les déchets verts **tous les mercredis**



à Varaville. Les déchets verts doivent être contenus dans des sacs fournis par la CCED sur présentation d'un justificatif de domicile ou de la carte de déchetterie.

Les branchages d'un diamètre inférieur à 30 mm sont acceptés et doivent être liés en fagots.

Les déchets en vrac ne seront pas ramassés.

En dehors de la période de collecte, vous pouvez les déposer à la déchetterie de la C.C.E.D. à Périers-en-Auge.



Le verre

Le verre (bouteilles, pots, bocaux) est à déposer en Point d'Apport

Volontaire. La C.C.E.D. vient de renouveler toutes les bennes des « points d'apport volontaire » sur Varaville, c'est-à-dire les bennes jaunes pour les emballages recyclables et les papiers-journaux-magazines, ainsi que les bennes pour le recyclage du verre. Ces dernières sont désormais insonorisées grâce à un isolant phonique placé sur les parois intérieures. Mais rappelons qu'il est interdit de déposer bouteilles et bocaux entre 21h et 9h.

Calendrier des collectes

Du 1^{er} juillet au 31 août 2013

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi		Jeudi	Vendredi
Le Home	Ordures ménagères		Déchets Verts	Ordures ménagères	Déchets recyclables	Ordures ménagères
Le bourg		Ordures ménagères	Déchets Verts		Déchets recyclables	Ordures ménagères
Chemin des marais	Ordures ménagères					Déchets recyclables

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2013

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Le Home		Ordures ménagères	Déchets Verts*	Déchets recyclables	Ordures ménagères
Le bourg		Ordures ménagères	Déchets Verts*	Déchets recyclables	Ordures ménagères
Chemin des marais	Ordures ménagères				Déchets recyclables

Les sacs, les bacs et les déchets verts doivent être présentés au plus tôt à 19h la veille du jour de la collecte.

* ramassage des déchets verts : les mercredis jusqu'au 13 novembre 2013.

Les encombrants

Enlèvement uniquement les jeudis 11 juillet, 22 août, 12 septembre, et 14 novembre 2013

En dehors de ces dates, vous pouvez les déposer à la déchetterie de la C.C.E.D. à Périers-en-Auge.

Attention, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ne sont pas des encombrants et doivent être apportés en déchetterie.

Les points d'apport volontaire

Verre : Place du bourg ; Mairie ; Avenue Leclerc ; bord de mer, poste de secours n°3

Tri sélectif : Place du bourg ; Avenue Leclerc ; bord de mer, poste de secours n°3

Textiles : Avenue Leclerc

Service Gestion des Déchets de la C.C.E.D.

Bâtiment Environnement Propreté
Rue des Entreprises, ZAC de la Vignerie
14160 Dives-sur-Mer
Tél. 02 31 28 10 25
mesdechets@cc-estuairedeladives.fr
www.cc-estuairedeladives.fr

Du lundi au vendredi 9h-12h15/13h30-16h45

- Retrait des cartes d'accès à la déchetterie (sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité)
- Retrait des sacs jaunes réservés à la collecte sélective
- Retrait des sacs déchets verts (de mars à novembre)

Déchetterie de la C.C.E.D.

- Près du rond point D400/CD27 à Périers-en-Auge (GPS N 49°15'30" O 0°05'59")
- Dépôts gratuits pour les particuliers sur présentation de la carte déchetterie.
- Du lundi au samedi toute l'année.
- D'avril à octobre : 8h30-11h45/13h30-17h45 (samedi 16h45)
- Janvier-Mars et Novembre-Décembre : fermeture tous les soirs à 16h45

Les points de regroupement communaux du Home et du bourg

Seuls les dépôts suivants sont acceptés dans les points de regroupement communaux (anciennes déchetteries du Home et du bourg) :

- Déchets verts
- Déchets recyclables : papiers, cartons, flacons plastiques et verre et, au Home, les textiles.

Heures d'ouverture

Du 1 ^{er} mars au 30 septembre	Le bourg Av. de la Libération	Le Home Av. G ^{al} Leclerc
Lundi	14h - 18h	9h - 12h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

Du 1 ^{er} octobre à fin février	Le bourg Av. de la Libération	Le Home Av. G ^{al} Leclerc
Lundi	14h - 17h30	9h30 - 12h
Jeudi	9h30 - 12h	14h - 17h30
Samedi	9h30 - 12h	14h - 17h30



AGENDA

- **Du samedi 13 au dimanche 21 juillet** : exposition estivale de peinture et sculpture (15h-19h, salle polyvalente)
➤➤➤ **Mairie**
- **Dimanche 14 juillet** : 13^e auto-rétro (10h-18h, terrain de football) ➤➤➤ **comité des fêtes**
- **Dimanche 14 juillet** : feu d'artifice (23h, plage)
➤➤➤ **Mairie**
- **Lundi 15 juillet** : sortie "Coquillages et crustacés" (10h-12h, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit, inscription obligatoire)
➤➤➤ **Maison de la nature de Sallenelles**
- **Mercredi 17 juillet** : randonnée pédestre "Les cigognes des marais" (9h-12h, 13 km, rendez-vous devant l'église du bourg, gratuit) ➤➤➤ **office de tourisme**
- **Vendredi 26 juillet** : soirée dansante (20h30, salle polyvalente, entrée gratuite) ➤➤➤ **comité des fêtes**
- **Samedi 27 juillet** : concours de pétanque (boulodrome)
➤➤➤ **Le Home Pétanque**
- **Mercredi 31 juillet** : journée randonnée pédestre "Cap sur la Redoute" (9h-16h, 22km, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit, prévoir son pique-nique)
➤➤➤ **office de tourisme**
- **Jeudi 1^{er} août** : balade VTT "La batterie des marais" (10h-12h, 10 km, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit) ➤➤➤ **office de tourisme**
- **Vendredi 2 août** : réunion publique : projets en cours de la municipalité (18h, salle polyvalente) ➤➤➤ **Mairie**
- **Mardi 6 août** : atelier de fabrication de cerfs-volants, suivi d'un goûter (14h-17h, square Varet)
➤➤➤ **Bien-Être et Culture**
- **Mercredi 7 et jeudi 8 août** : exposition et démonstration de peinture sur porcelaine (14h-16h, salle polyvalente)
➤➤➤ **Bien-Être et Culture**
- **Mercredi 7 et jeudi 8 août** : exposition de scrapbooking européen AZZA (salle polyvalente) ➤➤➤ **comité des fêtes**
- **Samedi 10 août** : foire à tout semi-nocturne (15h-22h, terrain de football, 4 euros le mètre linéaire)
➤➤➤ **comité des fêtes**
- **Samedi 10 août** : 4^e soirée musicale et poétique (thème : "La route vers Compostelle"), avec la chorale "De Si De La" (20h30, chapelle Saint-Joseph) ➤➤➤ **Bien-Être et Culture**
- **Mardi 13 août** : atelier de coquillages, suivi d'un goûter (14h-16h, square Varet) ➤➤➤ **Bien-Être et Culture**
- **Mardi 13 août** : 2^e spectacle de magie, par l'association humanitaire "Magiciens du Monde" (20h30, salle polyvalente)
➤➤➤ **Bien-Être et Culture**
- **Mercredi 14 août** : sortie "Coquillages et crustacés" (10h-12h, rendez-vous devant l'office de tourisme, gratuit, inscription obligatoire)
➤➤➤ **Maison de la nature de Sallenelles**
- **Samedi 17 août** : concours de pétanque (boulodrome)
➤➤➤ **Le Home Pétanque**
- **Mardi 20 août** : randonnée pédestre "Le bois de Clara" (9h-12h, 13 km, rendez-vous à 8h30 devant l'office de tourisme pour covoiturage, gratuit)
➤➤➤ **office de tourisme**
- **Vendredi 23 août** : soirée dansante (20h30, salle polyvalente, entrée gratuite) ➤➤➤ **comité des fêtes**
- **Vendredi 20 septembre** : conférence sur le thème du Débarquement (20h30, salle polyvalente)
➤➤➤ **un fleuve pour la liberté, la Dives**
- **Samedi 21 septembre** : concours de pétanque (boulodrome) ➤➤➤ **Le Home Pétanque**
- **Dimanche 27 octobre** : loto (14h, salle polyvalente)
➤➤➤ **comité des fêtes**
- **Samedi 16 novembre** : braderie jouets et puériculture (10h-18h, salle polyvalente, 5 euros le mètre linéaire)
➤➤➤ **comité des fêtes**
- **Samedi 7 décembre** : soirée karaoké au profit du Téléthon (salle polyvalente) ➤➤➤ **Mairie**
- **Dimanche 8 décembre** : Loto au profit du Téléthon (14h, salle polyvalente) ➤➤➤ **Mairie**
- **Vendredi 13 décembre** : repas musical des anciens (12h15, salle polyvalente) ➤➤➤ **CCAS**
- **Samedi 14 décembre** : représentation de la comédie "Faux départ", de Jean-Marie Chevret (20h45, salle polyvalente)
➤➤➤ **Théâtre de la Côte Fleurie**
- **Mercredi 18 décembre** : art floral (13h30-20h, salle polyvalente, durée : 1h30 par cession)
➤➤➤ **comité des fêtes**
- **Vendredi 20 décembre** : Spectacle de magie tout public par « Valou et Cie » (17h30, salle polyvalente) ➤➤➤ **CCAS**
- **Samedi 21 décembre** : représentation de la comédie "Filles au pair", de Vincent Durand (20h45, salle polyvalente)
➤➤➤ **Théâtre de la Côte Fleurie**
- **Mardi 31 décembre** : réveillon du jour de l'an (20h, salle polyvalente) ➤➤➤ **comité des fêtes**

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Varaville

Le secrétariat est ouvert tous les matins,
du lundi au samedi de 9h à 12h
et le mercredi après-midi de 14h à 17h
Tél. : 02 31 91 04 74 - Fax : 02 31 91 94 44
Courriel : mairie.varaville@wanadoo.fr
Site Internet : www.varaville.fr



Permanences des élus

- **Le maire : M. Joseph LETOREY**
De 9h à 12h du lundi au samedi
Sur rendez-vous en mairie
- **Les adjoints : M. Patrice JEAN,**
Mme Anne-Marguerite LE GUILLLOU,
M. Jean LEBEGUE,
Mme Nathalie WEIBEL
Sur rendez-vous en mairie

CCED : Communauté de Communes de l'Estuaire de la Dives

BP 56 - 14160 Dives-sur-Mer
Tél. : 02 31 28 39 97
Courriel : accueil@cc-estuairedeladives.fr
Site Internet : www.cc-estuairedeladives.fr

Numéros utiles

- **Office de Tourisme / Agence postale communale :**
39 bis avenue Président René Coty
Tél./Fax : 02 31 24 73 83
Courriel : contact@ot-varaville.fr
Site internet : www.ot-varaville.fr
- **Bibliothèque :**
50 avenue Président René Coty
Tél. : 02 31 91 03 27
Courriel : bibliotheque.varaville@orange.fr
Site internet : www.bibliotheque-varaville.fr

• Médecin :

Dr. Thiébot Agnès
48 avenue Président René Coty à Varaville
Tél. : 02 31 24 45 27

• Kinesithérapeutes :

Aumont Virginie et Ledorze Marion
27 avenue Président René Coty à Varaville
Tél. : 02 31 43 99 83

• Chirugiens-dentistes :

Dr. Lemonnier Caroline
Résidence Rimbaud - Allée des Poètes
à Merville-Franceville - Tél. : 02 31 91 47 33

Dr. Hamelin François
15 avenue du Général Leclerc à Cabourg
Tél. : 02 31 91 90 09

Dr. Hupé Nadine
57 avenue de la Mer à Cabourg
Tél. : 02 31 28 93 56

Dr. Lemaréchal Jean-Robert
55 avenue de la Mer à Cabourg
Tél. : 02 31 91 01 81

Dr. Vicogne Frédéric
55 avenue de la Mer à Cabourg
Tél. : 02 31 91 01 81

• Vétérinaires :

Dr. Boulicault-Sichman Anne-Marie
10 avenue des Dunettes à Cabourg
Tél. : 02 31 24 40 00

Dr. Sourbé Pascal
10 avenue des Dunettes à Cabourg
Tél. : 02 31 24 48 48

Dr. Herrmann Valérie
7 avenue de Paris à Merville-Franceville
Tél. : 02 31 91 00 13

• Ambulances : (inter-ambulances)

22 rue du Champ-de-Foire à Dives-sur-Mer
Tél. : 02 31 24 15 15

• Taxi N°5 Bruno Mary : 06 85 08 30 63

• Défense et Protection des Animaux de la Vallée de la Dives (Sté) : Refuge pour animaux

avenue de l'Hippodrome - 14390 Cabourg
Tél. : 02 31 28 09 71

Numéros d'urgence

- **Police municipale :** 02 31 24 08 00
- **Gendarmerie nationale :** 17 ou 02 31 15 07 28
- **Les Pompiers :** 18
- **Le SAMU :** 15
- **Centre anti-poisons de Rouen :** 02 35 88 44 00
- **ErDF (Urgence dépannage) :** 0810 333 014
- **GrDF (Urgence sécurité gaz) :** 0800 47 33 33
- **SAUR (Urgence dégâts des eaux) :** 0810 01 40 83

A perspective view of a paved road lined with trees and a sidewalk with a lamp post.

MAIRIE DE VARAVILLE

Le secrétariat est ouvert tous les matins
du lundi au samedi de 9 h à 12 h
le mercredi après-midi de 14 h à 17 h

2 avenue du Grand-Hôtel - 14390 VARAVILLE
Tél. : 02 31 91 04 74 - Fax : 02 31 91 94 44
Courriel : mairie.varaville@wanadoo.fr
Site Internet : www.varaville.fr